



## **Le référendum irlandais: évaluation initiale de la CES**

1. Après les Français et les Néerlandais, le peuple irlandais vient de porter un rude coup à la façon dont le projet européen est actuellement traité, et pas uniquement au traité de Lisbonne. Si les Irlandais ont voté "non" pour de nombreuses raisons, européennes et nationales, les craintes relatives à l'abaissement de certaines normes sociales et aux politiques néolibérales ont eu leur rôle. Les peuples attendent désormais, c'est là leur bon droit, une action urgente de la part des dirigeants européens.
2. Le ministre irlandais des Affaires étrangères, Micheál Martin, a été le premier à déclarer que des causes sociales ont soutenu le "non". Il a également fait allusion au fossé considérable qui sépare les institutions européennes des citoyens européens. Des événements et des défis extraordinaires nécessitent des réponses qui le sont tout autant.
3. Le "non" irlandais, qui fait suite aux "nons" français et néerlandais, peut être interprété comme l'indicateur d'un malaise vis-à-vis de l'Europe. Un nombre croissant de citoyens considèrent l'Europe comme un satellite éloigné, lointain, bureaucratique, et nombreux sont ceux qui donneront à l'UE un message clair en ce sens si un référendum leur en donne l'opportunité.
4. De nombreux citoyens se rendent également compte que le Modèle social européen est menacé. Au début de l'évolution vers l'intégration européenne, il était généralement admis que la sphère sociale des États membres serait protégée des règles du marché intérieur. L'autonomie des partenaires

sociaux et du dialogue social avait été confirmée, par exemple, par le jugement de la Cour européenne de justice dans l'affaire "Albany". Or, une invasion rampante des règles du marché intérieur peut être constatée depuis lors. Des jugements plus récents rendus par la Cour (p.ex. Viking, Laval et Rüffert) semblent confirmer la supériorité des règles du marché intérieur sur les systèmes de relations industrielles. Le message sous-jacent envoyé par la Cour est que les salaires, grâce à la libre circulation des services, peuvent être utilisés comme un outil concurrentiel; des salaires bas constituent un avantage concurrentiel.

5. La CES a déjà tiré la sonnette d'alarme. Nous ne pensons pas que les citoyens en général soient sceptiques à l'égard de l'élargissement en tant que tel, mais plutôt par rapport à la concurrence déloyale. Ils ne sont pas sceptiques vis-à-vis d'un "trop-plein" d'Europe mais sont inquiets d'un manque de politique sociale. Ils ne sont pas hostiles aux immigrants mais à l'exploitation et au traitement de seconde zone des immigrants. Ils ont le sentiment que l'Europe s'engage par trop dans la direction de la concurrence et pas assez vers une solidarité accrue et une harmonisation vers le haut.
6. L'Europe se doit de réaliser à quel point il est difficile de vendre un traité qui apporte des améliorations institutionnelles mais aucun progrès social majeur. La Charte des droits fondamentaux – le principal argument de vente de la CES – a perdu quasiment toute visibilité dans le traité de Lisbonne. Quant au fait que nous n'avons pas pu faire état de progrès importants en matière de politique sociale, il s'est avéré, une fois de plus, un handicap majeur. Dès la Convention "constitutionnelle" d'origine, la CES avait déjà souligné le fait que le traité devait être explicité, communiqué, "vendu" aux peuples. Dès le début de la campagne, le camp du "oui" a été gêné par l'absence, au sein du traité, d'un projet assez clair pour captiver l'attention des opinions publiques. Par contre, le texte contenait de nombreux points techniques que les forces opposées à l'establishment européen ont eu beau jeu d'exploiter.
7. C'est le devoir de la CES d'avancer des éléments d'explications sur les raisons qui poussent la classe ouvrière en particulier à ne pas donner son assentiment aux modifications des traités. Il n'existe pas de raison unique expliquant le "non" mais la forte proportion de "nonnistes"

dans les zones ouvrières irlandaises (comme en France précédemment) souligne un ensemble particulier de perceptions et de sentiments qui se rejoignent pour mieux se renforcer: crainte de la mondialisation, manque de résultats de la politique sociale, récents jugements des tribunaux, absence de contrôle sur la concurrence déloyale et salaires vus comme outils concurrentiels, etc.

8. À l'heure où la classe ouvrière a tendance à rejeter l'Europe après des décennies de consensus permissif, l'Europe officielle se doit d'écouter ce message afin de faire mieux et plus pour les travailleurs. Dans les récentes affaires passées en jugement, dont mention ci-dessus, la concurrence salariale est vue comme un élément normal du marché intérieur. L'accord au sein du Conseil affaires social, conclu quelques jours avant le référendum irlandais, a démontré que l'Europe se trouvait du côté de la régression sociale (même si l'accord sur les travailleurs intérimaires, conclu le même jour, constitue un exemple récent de progrès évident, mais malheureusement isolé).
9. Il faut désormais un changement politique. L'Europe doit écouter la voix résonnante et alarmante du peuple. Il est possible de poursuivre la ratification et de demander à l'Irlande ce que veut le peuple irlandais de l'Europe et d'examiner quels protocoles pourraient être ajoutés , en ce compris un protocole sur le progrès social, comme le demande la CES afin d'affirmer la primauté des droits fondamentaux sur le marché unique.
10. Et aujourd'hui, l'Exécutif de la CES appelle le Conseil européen à reconnaître sans réserve qu'il n'y aura aucune chance de s'adjuger le soutien populaire dans tous les pays d'Europe sans une dimension sociale effective, visant à offrir de la sécurité dans le cadre du processus de changement. Les élections européennes, qui se tiendront d'ici un peu plus d'un an, seront un autre test de popularité pour l'UE... La CES veut adresser un avertissement solennel aux chefs d'État et de gouvernement, à la Commission et au Parlement: vous pouvez mieux faire et vous devez mieux faire! Montrez que vous pouvez protéger et renforcer l'Europe sociale et l'Europe en général. Faites la preuve qu'avec un nouveau protocole pour le progrès social, il serait possible d'établir une fois pour toutes la primauté des droits fondamentaux comme le droit de négociation collective et le droit de grève, et de montrer qu'ils

ne sont pas subordonnés aux règles du marché unique. Ce processus pourrait bien reporter le délai nécessaire pour la ratification au-delà de la fin de cette année.

11. Enfin, la CES, lors de son Congrès de Séville, a décidé de soutenir la "coopération renforcée" si celle-ci est le dernier ressort pour renforcer l'Europe sociale: "Par le passé, la CES a déjà accepté la nécessité pour certains groupes de pays de relancer l'intégration politique, économique et sociale, lorsque cette solution est le dernier moyen d'éviter un arrêt. Une telle "Europe noyau" devrait cependant viser à intégrer d'autres États membres aussi rapidement que possible et à les porter vers des normes sociales supérieures, afin de mettre un terme au fossé social permanent durable au sein de l'UE." Nous souhaitons éviter coupures et fossés mais cela ne pourra se faire que sur la base d'une dimension sociale à la fois solide et populaire.

\*\*\*\*\*